

REUNION D'ÉCHANGE ET DE CONCERTATION

Entre urgence et développement : le cas d'Haïti

Le 27 avril 2012 à Lyon
Université Catholique - Salle A203
9h30-17h

Organisée par RESACOOP, Groupe URD et Réseau Rhône-Alpes pour Haïti

Participants : Collectivités locales, associations, individus engagés en Haïti et/ou intéressés par le pays et/ou la thématique.

Objectifs de la réunion :

1. Réactualiser la réflexion sur le lien urgence-développement en s'appuyant sur le cas post-séisme en Haïti
2. Appuyer la concertation entre les structures rhônalpines engagées en Haïti

➤ **Ordre du jour** :

1. Présentation des participants
2. Mise en contexte de la rencontre
3. Interventions
 - présentation du contexte haïtien deux ans après le séisme : Wesner Pierre, étudiant du CIEDEL, stagiaire à RESACOOP
 - présentation de la synthèse des résultats de l'enquête menée auprès des acteurs rhônalpins : Smick Agélus, étudiant du CIEDEL, stagiaire à RESACOOP
 - éclairage sur les concepts liés à la prévention du risque : André Prince, directeur administratif et financier du Groupe URD, et Domitille Kauffmann, chargée de recherche et responsable géographique Haïti
4. Travail d'approfondissement en ateliers thématiques
5. Restitution des ateliers
6. Clôture de la journée

➤ Mise en contexte :

Plus de deux ans après le séisme qui a frappé Haïti, RESACOOP, le Réseau Rhône-Alpes pour Haïti et le Groupe URD co-organise cet atelier portant sur le thème « Entre urgence et développement : le cas d'Haïti ». Se sont ainsi réunis le 27 avril à Lyon une cinquantaine de professionnels et bénévoles pour échanger et réfléchir sur ce thème. Face aux critiques sur la gouvernance de l'aide internationale en Haïti après le séisme de janvier 2010, mais également aux questionnements sur le degré d'anticipation et de préparation des acteurs dans ce pays régulièrement touché par des catastrophes naturelles (cyclones, inondations, etc.), il apparaissait nécessaire aux acteurs de l'aide de tirer les leçons de l'expérience et de les partager entre acteurs du développement et de l'urgence.

Cette réflexion sur le lien urgence-développement entamée il y a près de 20 ans, et qui donna naissance au Groupe URD, avait besoin d'être réactualisée afin d'améliorer la portée des actions de solidarité internationale menées par les ONG rhônalpines de développement et d'urgence, et de favoriser le dialogue et la coordination des acteurs travaillant en Haïti.

La journée a été organisée en deux temps. En matinée des apports contextuels et conceptuels ont été apportés par les étudiants haïtiens et le Groupe URD puis, dans l'après-midi, des ateliers de réflexion ont porté sur l'anticipation des risques et le renforcement de capacité des populations locales dans les programmes mis en place.

INTERVENTIONS

1 - Présentation du contexte haïtien, deux ans après le séisme

Par Wesner Pierre, étudiant du CIEDEL, stagiaire à RESACOOP

Entre urgence et développement : où en est-on en Haïti ?

Objectif : éclairage sur le contexte haïtien

Après un bref rappel des événements de janvier 2010 et de leur bilan, un regard sur le cadre légal national en matière de réponse aux urgences et son évolution a permis de rappeler l'existence de dispositions juridiques nationales et internationales encadrant l'intervention des acteurs de solidarité internationale (ONG, gouvernements, armées, secouristes, etc.). Ont été cités à titre d'exemple :

- arrêté présidentiel du 16 janvier 2010 déclarant l'état d'urgence,
- loi sur l'état d'urgence du 15 avril 2010,
- arrêté du Président d'Haïti et du Conseil des ministres du 21 avril 2010 portant organisation et fonctionnement de la CIRH (**Commission Intérimaire de Reconstruction d'Haïti**),
- plan national de gestion des risques et des désastres actualisé,
- plans d'urgence actualisés.

L'intervenant a souligné que les premiers gestes de solidarité ont été apportés par les citoyens haïtiens eux-mêmes. Ont également été évoquées les bourses d'études accordées par différents gouvernements étrangers et organismes internationaux aux jeunes cadres haïtiens en vue du renouvellement du paysage professionnel et intellectuel du pays. Trois actions majeures en lien avec le chantier de l'habitat dans le processus de reconstruction et une concernant la relance de l'économie haïtienne ont ensuite été présentées :

1. La construction de plus de 100.000 maisons « transitionnelles » devant loger environ 500.000 à 600.000 personnes. Ces maisons, destinées aux familles défavorisées, sont construites par des ONG humanitaires en fonction des normes du projet SPHERE¹.

1 Le projet SPHERE a été lancé au lendemain des interventions humanitaires au Rwanda et visait à définir des normes de qualité minimale dans les différents domaines d'action de l'intervention humanitaire.

2. **Le programme de logements sociaux, baptisé 400/100**, soit 100 maisons en 4 mois, est destiné prioritairement aux employés de l'Etat à revenus moyens et à la population délocalisée suite au séisme mais ayant un revenu sûr et régulier. Les acquéreurs bénéficient dans les premiers mois d'une subvention de l'Etat. Ce programme est financé par la BID (Banque interaméricaine de développement) à hauteur de 30 millions de dollars américains et mis en œuvre par le Fonds d'assistance économique et sociale (FAES), une agence parapublique.
3. **Le programme Kay Pam**
Financé par la Banque nationale de crédit (BNC) avec un montant de départ d'environ 1,5 million de dollars américains, KAY PAM a finalement été lancé avec le président Michel J. Martelly, après le décès, en juin 2011 à Port-au-Prince, de son initiateur, Guiteau Toussaint, président du conseil administratif de la BNC. Ce programme, accessible sous forme de prêt hypothécaire, est destiné prioritairement aux agents de la fonction publique disposant de revenus très élevés.
4. **Le macro-projet d'implantation du parc industriel de Caracol**
Grand projet sur le plan économique mais aussi grand projet de destruction de l'écosystème marin d'Haïti selon les conclusions du rapport de la firme américaine, **KOIOS 2011**, intitulé « Etudes des impacts environnementaux et sociaux (EIES) du parc industriel dans la région du nord d'Haïti » présenté au Ministère de l'Economie et des finances en juin 2011. [\(Ce rapport est disponible en ligne\)](#).

Une participante a souligné, par ailleurs, l'existence du programme 16/6, soit 16 quartiers et 6 camps, qui devait faciliter le retour de déplacés dans leur zone de résidence en leur accordant une aide financière de 500 dollars américains.

Ces différentes actions soulèvent un grand nombre de questions de différents ordres :

- lien entre localisation des logements sociaux et accessibilité des services de base,
- fait de devenir des bénéficiaires de maisons transitionnelles,
- risques environnementaux,
- problèmes de délinquance,
- promiscuité, hygiène et santé publique,
- participation des citoyens haïtiens dans les processus de prise de décision relatifs au processus de reconstruction,
- coordination dans la mise en œuvre des actions,
- pertinence des actions réalisées ou à réaliser,
- perspectives des moyens financiers alloués ou promis,
- prise en compte du monde rural et des provinces,
- niveau des loyers à Port-au-Prince.

Enfin, un état des lieux partiel de la situation politique et sociale en Haïti a permis d'identifier plusieurs éléments de frein à la reconstruction, tels que :

- le poids des conflits politiques,
- la permanence de 500.000 sinistrés sous tentes,
- le poids des déplacés sur les familles d'accueil et les ressources locales,
- la réapparition du choléra avec la saison des pluies,
- la dégradation de la sécurité publique,
- la problématique du foncier, toujours d'actualité.

Cette présentation a permis d'aborder la question, parfois délicate, de la collaboration entre acteurs de la coopération et de la solidarité internationales en vue de rechercher, en articulation avec leurs partenaires du Sud, des réponses plus efficaces. Ce débat restera ouvert tout au long de la journée entre les différents acteurs participant à la rencontre.

2 - Présentation des résultats de l'enquête menée auprès des acteurs rhônalpins

Par Smick Agélus, étudiant du CIEDEL, stagiaire à RESACOOOP

L'une des principales motivations à l'organisation de cette rencontre d'échange entre acteurs rhônalpins intervenant en Haïti était dans un premier temps de recueillir les éléments d'information sur les acteurs eux-mêmes et leurs actions en Haïti afin, dans un second temps, d'alimenter la réflexion collective. Cet état des lieux répondait à une double démarche de réactualisation de la réflexion avec les acteurs rhônalpins sur la thématique "urgence, réhabilitation et développement" d'une part, et d'approfondissement de l'appui à la concertation, l'échange et la coordination entre acteurs de la région Rhône-Alpes impliqués dans la coopération et la solidarité internationales en Haïti d'autre part.

Cet état des lieux révèle la présence d'une quantité importante d'acteurs rhônalpins intervenant en Haïti dans le domaine de l'urgence ou du développement. Les interventions sont menées dans de nombreux domaines, parfois de manière simultanée, notamment l'éducation, la santé, le développement rural, la formation, l'artisanat et l'économie, l'urgence.

Hormis dans le cadre des activités liées à l'urgence, il est à noter que les relations de travail entre acteurs rhônalpins et haïtiens sont construites sur la base de partenariats, élément qui a contribué de manière déterminante à la réussite des activités entreprises au lendemain du séisme, à la satisfaction des acteurs concernés.

L'état des lieux fait ressortir également un manque de coordination entre les acteurs, en Rhône-Alpes, en Haïti, et entre Rhône-Alpes et Haïti.

Par ailleurs, la transition entre urgence-développement ou développement-urgence n'a pas été véritablement prise en compte dans les actions menées sur le terrain.

Deux problématiques saillantes apparaissent ainsi à l'issue de la réalisation de cet état des lieux :

- comment favoriser la prise en compte de la prévention des risques au sein des projets de développement et des actions d'urgence ?
- comment favoriser l'échange, la coordination et la concertation entre les acteurs rhônalpins engagés en Haïti ?

NB : une version plus détaillée des résultats de cette enquête est en cours de réalisation et sera communiquée aux participants de la rencontre et disponible sur demande à RESACOOOP.

Télécharger le diaporama de présentation

Présentation du Réseau Rhône-Alpes pour Haïti (RRAH)

Président du Réseau Rhône-Alpes pour Haïti, Paul Vermande rappelle que ce réseau est constitué d'une dizaine de petites associations qui travaillent avec des partenaires haïtiens dans plusieurs domaines tels que l'éducation, le renforcement des organisations paysannes, la santé, le développement agricole etc. Ces associations sont réparties sur l'ensemble du territoire rhônalpin.

Grâce à un financement de la Fondation de France, le RRAH soutient un réseau d'associations haïtiennes, l'ANATRAF (Association nationale des transformateurs de fruits), spécialisé dans la transformation de fruits et vente de produits dérivés.

Paul Vermande rappelle que le Collectif Haïti de France a élaboré un « **Guide des bonnes pratiques** » mettant l'accent sur les pratiques et la posture que les associations du Nord doivent adopter en tant que partenaires responsables des acteurs locaux de développement dans la conduite de leurs actions.

[Se procurer le Guide des bonnes pratiques.](#)

Présentation du Groupe URD

Le Groupe URD est un institut indépendant spécialisé dans l'analyse des pratiques et le développement de politiques humanitaires et post-crise. Son rôle est d'accompagner les acteurs dans les processus d'amélioration de la qualité des programmes en menant des activités d'évaluation, de recherche et de formation. Basé à Plaisians dans la Drôme, il est très impliqué en Haïti où il a réalisé de nombreuses études et évaluations avant même la survenue du séisme de janvier 2010.

➤ L'observatoire Haïti

Dans le prolongement de ses activités sur place et face au constat des besoins sur le terrain, le Groupe URD a créé un observatoire en Haïti destiné à :

- renforcer les capacités nationales dans le domaine de l'évaluation de projets,
- coordonner les processus d'évaluation, mieux diffuser et partager les leçons apprises et les bonnes pratiques,
- approfondir les connaissances par des recherches opérationnelles,
- susciter l'apprentissage entre acteurs humanitaires et de développement.

Afin d'appuyer les acteurs impliqués en Haïti dans l'amélioration de leurs pratiques, l'observatoire propose de nombreuses activités (formations, évaluations, newsletter etc.) et met à disposition ses travaux et les actualités sur ses activités en Haïti sur son site internet : <http://www.urd.org/Les-activites-du-Groupe-URD-en>

3. Entre urgence et développement : la prévention du risque

Par André Prince, directeur administratif et financier du Groupe URD,
et Domitille Kauffmann, chargée de recherche et responsable géographique Haïti

➤ Eclairage sur les concepts clés liés à l'urgence

L'articulation entre urgence et développement a longtemps été insuffisante. Elle s'est notamment traduite par une faible prise en compte, d'une part dans les programmes de développement, des risques de survenue de crises et d'autre part, dans les actions d'urgence, des capacités locales, des actions de développement existantes localement, ainsi que de la problématique de l'impact temporel des actions pour la reconstruction et le développement. Pourquoi cette « séparation » entre développeurs et urgentistes ? Elle s'explique par l'existence de deux cultures et types de méthodes d'intervention différentes, qui s'expriment de façon différenciée sur un grand nombre d'aspects, notamment :

- la prise en compte du facteur temps (court terme vs. long terme),
- la relation aux populations locales (dimension individuelle vs. dimension collective),
- la conception de la dimension économique des actions conduites (don vs. pérennité financière),
- l'approche des besoins (réponse standardisée vs. réponse adaptée aux réalités locales et co-construite),
- le périmètre des réponses apportées (actions spécifiques vs. intervention globale)
- la relation aux pouvoirs publics locaux (neutralité, voire méfiance vs. recherche de collaboration dans la durée).

Pourtant de nombreux points de convergence rassemblent ces univers *a priori* distincts, à commencer par la volonté de porter assistance aux plus vulnérables, l'appui sur des valeurs de solidarité et de justice, la mobilisation de bailleurs et donateurs identiques, enfin la recherche de qualité des actions conduites.

A partir des années 90, un dialogue s'ouvre progressivement entre le monde des urgentistes et celui des développeurs. Il est aujourd'hui indiscutable qu'assistance humanitaire et développement sont intimement liés, et que par conséquent le renforcement des liens entre acteurs du développement et de l'urgence d'une part, et l'échange de pratiques entre ces deux secteurs d'autre part, sont nécessaires au renforcement de la résilience des populations face aux crises, objectif largement partagé par les acteurs du développement et de l'urgence. Les défis qui se présentent sont multiples mais peuvent se résumer par :

1. **Penser l'urgence avec les outils du développement** : les urgentistes doivent prendre conscience que les actions mises en œuvre dans le court terme, dans la phase aigüe de l'urgence ont des conséquences sur le long terme, sur la reconstruction et les dynamiques de développement qui s'en suivent. Il est donc important de mener un fin diagnostic du contexte d'intervention, d'approfondir la compréhension de l'origine des besoins (aller au-delà des symptômes pour comprendre l'origine de la crise), de connaître les stratégies de survie et leur complexité, de mettre en avant les savoir faire et capacités endogènes et les contraintes du milieu. Un suivi de l'évolution de la situation, souvent rapide s'impose. Il s'agit également d'avoir une approche pluridisciplinaire s'appuyant notamment sur les sciences sociales, de construire des partenariats avec les populations locales et les autres acteurs en présence, de guider les choix d'intervention en fonction d'objectifs de durabilité des impacts des actions conduites, sans négliger la prise en compte des impacts négatifs potentiels en vue de les minimiser, etc. Il est utile de rappeler le besoin de définir très tôt des stratégies de retrait, de clôture des interventions et de passage de relais.
2. **Penser à l'urgence pendant le développement** : prendre en compte les aspects de prévention et de préparation aux désastres en renforçant les compétences des acteurs locaux. La prise en compte des risques et vulnérabilités spécifiques de chaque groupe de population est essentielle. Face aux crises, la flexibilité des projets et programmes sera à anticiper dès la négociation avec les bailleurs en prévoyant la construction de plans de contingence, des espaces de dialogue et la création de partenariats avec le secteur urgentiste pour passer le relais au moment opportun. De même, suivre les évolutions de la situation, informer les acteurs de l'urgence et la population et déclencher l'alerte si certains seuils sont dépassés sont des rôles importants que doivent jouer les développeurs. Eviter de « victimiser » les populations subissant une crise et prendre en compte la « nouvelle donne » issue de la crise et de son origine permettra de reconstruire autrement (« build back better »), et de sortir de la crise par le haut.

Pour faciliter le dialogue entre acteurs un petit éclairage sémantique s'impose face à des termes pas toujours bien utilisés et compris :

- **risque** : mesure d'une situation dangereuse qui résulte de la confrontation d'un aléa et de ses enjeux. Il s'exprime souvent en termes de gravité et de probabilité.
- **vulnérabilité** : susceptibilité d'une communauté ou d'une organisation à subir les effets d'un aléa tenant compte de son exposition et de ses moyens de protection. Elle est caractéristique d'un site à un moment donné et peut évoluer en fonction de l'activité humaine. Il n'existe pas de vulnérabilité intrinsèque, mais une vulnérabilité pour chacun des aléas concernés
- **résilience** : la résilience d'une communauté est sa capacité à retrouver un fonctionnement normal après la survenue d'une crise, d'un événement non souhaité. La résilience mesure la capacité à absorber un changement et à persister au-delà d'une perturbation (une catastrophe, par exemple). La vulnérabilité d'un système, d'une population sera d'autant plus faible que sa résilience sera grande.

NB : La notion de résilience s'applique à différents niveaux : institutions, sociétés civiles, projets, communautés, familles, individus.

➤ Mieux lier urgence et développement : comment faire ?

La prise en compte de l'urgence dans le développement

Il s'agit de prendre en compte dans les projets de développement :

- en amont de la catastrophe : la *gestion du risque*
 - connaissance des risques, suivi de leur évolution de manière permanente et information.
 - prévention / atténuation : concevoir des programmes de développement intégrant l'objectif de réduction du risque de catastrophes, via des actions visant la réduction de la vulnérabilité, par exemple : aménagement du territoire, reforestation, etc.
 - préparation / anticipation : concevoir un mécanisme de réponse aux crises : systèmes d'alerte précoce, élaboration de plans de contingence et de réponse, mise en place de comités d'urgence, développement de campagnes de sensibilisation...
- lors de la survenue de la catastrophe : la *gestion de l'urgence*

Il s'agit de mettre en place des actions visant le développement d'aptitudes et de compétences mobilisables dès le déclenchement de la crise : réactivité, logistique, dispositifs de communication, etc.

La prise en compte des acteurs et des outils du développement dans la définition et la mise en œuvre de l'action d'urgence

La crise doit être traitée dans la globalité du cycle de gestion des désastres (par référence au cycle de gestion de projet) : la survenue de la crise est suivie d'une *action d'urgence* (assistance aux victimes) puis d'un *soutien aux stratégies de survie* ; une fois la phase d'urgence terminée démarre la phase de *réhabilitation / reconstruction*.

Attention : la reconstruction ne se réfère pas uniquement aux actions matérielles mais se traduit également sur les plans institutionnel et de la bonne gouvernance ; par ailleurs, reconstruire ne veut pas nécessairement dire reconstruire à l'identique : il s'agit bien de prendre en compte la nouvelle donne à l'issue de la crise et les origines de cette dernière pour reconstruire « autrement » voire « rebondir » et modifier les orientations du développement en fonction de l'analyse de l'origine de la crise.

Enfin dès l'alerte les réponses aux crises doivent être conçues de manière à faciliter la transition et les actions de développement à suivre ; il est à ce titre essentiel que les réponses apportées en temps de crise ne compromettent pas les actions de développement et s'articulent à celles-ci et aux acteurs qui les conduisent.

A leur tour les dynamiques de *développement* devront prendre en compte l'expérience de la crise en vue d'une réduction de l'effet d'une nouvelle crise sur la progression enregistrée par les actions de développement (travail de prévention sur le long terme et de renforcement de la résilience). Enfin, lors de la survenue d'une nouvelle crise, il faut avoir anticipé pour créer les conditions d'une réponse mobilisable dès le déclenchement des signaux d'une nouvelle alerte (phase de *préparation*), et ce avec l'appui des acteurs du domaine de l'urgence.

Développeurs et urgentistes s'accordent et se rencontrent autour du renforcement de la résilience des populations qui est basée sur une grande diversité de stratégies :

- d'anticipation des crises
- de limitation des risques
- et de gestion de l'impact des « chocs »

Elles sont d'autant plus élaborées que la fréquence du risque est importante ou que les périodes de crise sont longues.

En conclusion, ce temps de présentation du Groupe URD a permis de mettre l'accent sur :

- le lien entre urgence et développement, avec les divergences et convergences de vues et d'actions entre ces deux conceptions ;
- le besoin de bien comprendre ce que sont les notions d'aléa, de risque, d'anticipation, de prévention et préparation aux désastres, et de mettre en œuvre les actions appropriées à chaque situation ;
- l'importance de travailler sur le lien urgence – développement, sur le double plan des acteurs et des actions, pour renforcer la résilience des individus, collectivités et institutions.

Le lien entre urgence et développement est plus une question de conception et de méthode qu'une question temporelle et géographique.

ATELIERS

Thème : comment anticiper les risques et renforcer les capacités des populations dans nos programmes ?

Objectif poursuivi : Réfléchir ensemble aux modalités possibles d'affirmation de la problématique de la prévention des risques dans les actions conduites par les acteurs Rhônalpins

En vue d'asseoir cette réflexion, trois ateliers thématiques ont été constitués. Ces ateliers portaient respectivement sur la santé, l'agriculture et l'économie (artisanat inclus) et l'éducation. L'objectif était d'identifier un défi majeur, de l'explicitier et de dégager deux actions concrètes qui pourraient être engagées en vue de prendre en compte les risques dans les interventions à mener en Haïti en particulier et dans les pays du Sud en général.

Les résultats des travaux des groupes sont présentés ci-après :

1- Atelier santé

➤ Le défi majeur identifié par le groupe est la pérennisation de l'accès aux soins.

La culture haïtienne s'ancre profondément dans le vaudou. En cas de problème de santé ou d'épidémie, une grande partie de la population consulte d'abord le houngan² avant de prendre la route du centre de santé. Or les acteurs du Nord n'ont pas la connaissance préalable nécessaire de la culture et des croyances locales. Ce manque de préparation peut provoquer des chocs culturels risquant de limiter la pertinence et l'impact durable des solutions proposées au bénéfice des populations locales. Plus généralement, un manque de connaissance des acteurs du Sud et des besoins réels des populations complique l'atteinte des résultats escomptés et hypothèque leur durabilité. Enfin, les éventuelles carences et lourdeurs administratives doivent être anticipées et prises en compte dès la conception de l'action.

➤ Actions à mettre en œuvre

Pour relever ce défi, le groupe propose que les acteurs développent au minimum deux grandes actions, à savoir :

- Un programme de santé intégré qui sera notamment axé sur la sensibilisation aux risques ici comme là-bas ; la formation des acteurs du Nord aux croyances locales et plus largement la préparation à la rencontre culturelle et à l'intervention dans un contexte peu connu ; l'inclusion de la société civile ; la prise en compte de l'environnement et notamment la gestion des déchets issus des produits et matériels médicaux et des soins (eau et assainissement) ; formation de secourisme et aux premiers gestes d'urgence.
- Un programme de transfert de connaissances et de savoir-faire aux acteurs locaux qui tiendra compte de la formation des acteurs, mutualisation des connaissances, compétences, expériences et moyens au Nord comme au Sud, instauration des partenariats avec la société civile et renforcement du travail en commun entre acteurs du Nord et du Sud.

2 Prêtre dans les rites du vaudou haïtien

2- Atelier Artisanat-Agriculture-Economie

➤ Défi

Deux défis majeurs d'ordre technique et politique ont été identifiés par les participants de l'atelier.

- Un défi technique caractérisé par la difficulté de maintenir les filières agricoles en temps de crise, le manque de capacités et de compétences des organisations pour agir, un système éducatif précaire, la dégradation de l'environnement et le déboisement à outrance, la manque de connaissance des acteurs quant aux risques sismiques dans le pays, les difficultés économiques des populations et le manque d'accès aux crédits...
- Un défi politique caractérisé par la faiblesse dans la gestion des ordures ménagères et des biens publics, le manque de volonté politique en matière de gestion de l'environnement, l'absence d'un plan national de reboisement, l'ineffectivité de la décentralisation (absence de transfert de compétences et de moyens techniques et financiers aux collectivités locales, inapplication des textes de lois liés à la décentralisation), et plus généralement l'absence de définition d'un cadre légal et institutionnel pertinent.

➤ Proposition d'actions

Les deux actions proposées par le groupe sont en lien avec les défis identifiés :

- Pour relever le défi d'ordre technique, il s'agit de construire un programme d'actions visant à agir sur les agro-systèmes (cultures étagées), à appuyer la vulgarisation agricole (reproduction / partage d'expérience, de pratiques), à limiter le morcellement du foncier et à mieux promouvoir et prendre en compte la connaissance de l'histoire sociale et climatique du pays (partage entre les acteurs sur le long terme).
- Pour anticiper le défi politique, il est nécessaire d'élaborer un programme d'actions qui vise à adopter une approche locale et intégrée avec les autorités locales, tout en cherchant à créer les liens avec les autorités nationales et les cadres légaux existants.
- De façon plus transversale, le souci de l'articulation avec les autres acteurs et initiatives à l'œuvre localement doit être permanent. D'une façon générale le cadre législatif national – notamment en matière foncière – doit être mieux connu et maîtrisé. Enfin, l'amélioration de la qualité des initiatives et de leurs impacts est également liée à l'effort de mutualisation des moyens et de capitalisation des expériences.

3- Atelier Education /Culture

➤ Défi

Le défi majeur identifié par le groupe de travail est "comment faire de l'éducation formelle et informelle un levier de résilience et d'autonomie des acteurs"

➤ Les propositions d'actions

- Identifier des acteurs formels pour favoriser leur coordination et faire du lobbying à différents niveaux auprès des autorités locales et nationales (FNEP, SACS, radios, Protection civile...)
- Recueillir et valoriser les savoirs traditionnels et populaires pour ensuite les confronter aux savoirs scientifiques et enrichir mutuellement les deux domaines.

4- Conclusions

Les réflexions conduites dans les différents groupes thématiques, suivies de leur mise en commun en plénière, laissent apparaître la **nécessité pour les acteurs rhônalpins de mieux prendre en compte et valoriser les potentiels locaux** en faveur du développement et de la relance du pays. En effet l'imaginaire populaire haïtien est perçu comme étant riche de connaissances véhiculées sous forme orale et facteur de résilience qui permet aux Haïtiens de faire face aux situations difficiles. Plutôt que d'imposer aux Haïtiens un savoir exogène, il semblerait pertinent que les acteurs, ici et là-bas, travaillent mieux ensemble afin de mobiliser cette capacité au bien-être d'Haïti.

En cours de débat, d'autres questions sont venues alimenter les réflexions sur les **actions transversales** que les acteurs rhônalpins peuvent mener ensemble. Ces actions devraient prendre en compte non seulement les trois domaines sur lesquels ils ont travaillé mais aussi d'autres actions, telles que le commerce équitable, à même d'avoir davantage d'impact sur le développement en Haïti. A également été abordée la question de la **sortie des actions d'urgence pour les structures intervenant sur ce créneau** : quelle stratégie de sortie de période de crise ? comment promouvoir la prévention des risques ? Comment mieux inclure les problématiques et les pratiques de développement ? quels types de financement pour cette période de transition ?

En clôture des ateliers et de la journée, Mme Rose-Marie DIDONATO a attiré l'attention des participants sur **trois points de vigilance** à prendre en compte dans la conduite des actions avec leurs partenaires :

- Est-ce que les actions menées avec les partenaires haïtiens prennent en compte la valorisation des savoirs locaux ?
- Les actions menées prennent-elles en compte la légitimation des élus locaux ?
- Les actions menées relèvent-elles de la substitution ou de l'accompagnement ?

Il est proposé qu'une nouvelle rencontre soit organisée d'ici à trois ans afin de mesurer les avancées des uns et des autres autour de trois ces points d'attention et de repérer les bonnes pratiques mises en œuvre.

CONCLUSION

Il ressort globalement de la journée que **les ONG de développement doivent mieux prendre en compte la prévention des risques et la préparation face aux désastres**, et que, de leur côté, **les ONG d'urgence doivent concevoir leurs actions de court terme en prenant mieux en compte le long terme, le développement et ses acteurs**.

De manière générale, tous ont intérêt à prêter plus d'attention aux connaissances locales, à renforcer la légitimité des autorités locales et éviter autant que possible la substitution pour se positionner réellement en accompagnement des actions et dynamiques locales, et viser le renforcement de la résilience des populations.